
Adresse de la société montagnarde d'Estang (Gers) qui invite la Convention à rester à son poste et réclame l'inscription de ses dons au bulletin, en annexe de la séance du 16 nivôse an II (5 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société montagnarde d'Estang (Gers) qui invite la Convention à rester à son poste et réclame l'inscription de ses dons au bulletin, en annexe de la séance du 16 nivôse an II (5 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 28;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_35461_t2_0028_0000_6

Fichier pdf généré le 15/05/2023

commissionnaires ne serait pas suffisamment rétribuée par cette somme de cinq cent soixante et quinze livres pour l'année à commencer de son premier exercice, il conviendrait lui attribuer en outre un sol par lettre et ceci pourra suffire.

Sur quoi, la Société arrête à l'unanimité que le dit mémoire retenu sur son registre sera envoyé par expédition aux Sociétés environnantes avec invitation du président d'y donner son avis et qu'il sera communiqué aux municipalités comprises au tableau d'arrondissement pour y donner leur assentiment à être ensuite statué. Signé au registre : Petit et Lavocat (secrét.).

[9 niv. II]. Présidence de Gironde.

Lecture ayant été faite de la lettre des corps constitués de Langres portant invitation à la Société de se rendre par députation parmi eux pour célébrer la fête de la Raison.

La Société empressée de concourir à partager cette fête solennelle a choisi les citoyens Claude Petit et Jean-Baptiste Lavocat, de ses membres pour assister à ladite fête.

Les citoyens Gironde, Lavocat et Rouyer ont rendu compte à la Société en leur qualité de commissaires et en exécution de l'arrêté du quinze frimaire des offrandes qui ont été faites dans les communes et celles environnantes destinées aux défenseurs de la patrie et spécialement à ceux de l'armée du Rhin, bataillons de la Haute-Marne. Il en est résulté 479 livres 4 sols en monnaie courante sur laquelle somme la Société a fait fabriquer vingt paires de souliers pour celle de 200 livres. Reste 279 livres 4 sols. 2° 237 chemises, 7 draps, un petit paquet de vieux linge et deux baches qui enveloppent le tout.

Sur quoi la Société arrête que la dite somme de 279 livres 4 sols, sera employée à l'achat soit de bas de laine soit de pantalons à l'effet d'être déposés incessamment avec les chemises et souliers au Directoire du district de Langres par le citoyen Claude Petit, l'un des membres qui est autorisé à faire les dits achats d'en tirer décharge et d'inviter la dite administration à faire passer sans retard cet envoi à sa destination comme aussi de vouloir bien en instruire la Convention nationale, en lui faisant parvenir les trois adresses de la dite Société, à l'effet de quoi, expédition du présent arrêté sera remis audit Petit. Signé au registre : Gironde et Février secrétaire.

56

[La Sté montagnarde d'Estang (1) « aux mandataires du Peuple souverain »; s.d.]. (2)

« Citoyens,

Nous nous empressons de mêler nos voix avec celles de nos frères qui célèbrent à l'envi vos vertus et vous paient le juste tribut de leur reconnaissance. N'attendez pas de nous un vil verbiage, nous ne savons qu'agir. Sans cesse nous faisons des vœux et des sacrifices pour la prospérité de la République. Ils sont de quelque

(1) Gers.

(2) C 289, pl. 891, p. 19.

valeur ces sacrifices, et néanmoins nous n'avons pu jouir encore de la douce satisfaction de les voir mentionner dans vos bulletins. Heureux et bien amplement récompensés si ces sacrifices peuvent accélérer le triomphe de la liberté. Dans ce moment tout nous porte à croire que cette époque n'est pas bien éloignée. La raison fait chaque jour de nouveaux progrès parmi nous. Le masque qui [où] pendent une si longue suite de ficelles avait voilé la vérité. Tombé, l'imposture, le fanatisme, la superstition sont confondus et la vérité seule triomphe. Nos prêtres s'empresment d'abjurer toutes les erreurs, nos ci-devant églises sont en partie fermées, en parties converties en temples de Raison destiné à instruire le peuple et à lui faire connaître ses droits. Nos prétendus Saints sont dénichés et l'argenterie du culte chemine vers la Monnaie. Le peuple, grâce au zèle actif que met la Société à l'instruire a ouvert les yeux, et l'on peut dire qu'il est au niveau des circonstances.

Immortelles actions de grâce te soit rendues, Auguste Montagne, d'avoir si bien opéré, de n'avoir pas désespéré de la chose publique et de nous avoir donné une Constitution aussi sublime et aussi populaire. Tu n'as pas trompé notre attente, car elle est digne cette Constitution d'un peuple libre aussi avons-nous juré de la maintenir tant qu'il y aura du sang dans nos veines et de rester inviolablement attachés à tes principes desquels les monstres de la Gironde ont voulu vainement nous séparer. Que de succès, que de bonheur ne nous permet pas un aussi beau prélude ! Achève Sainte Montagne, Achève l'ouvrage que tu as si heureusement commencé. Reste à ton poste et ne désespère que lorsque tu auras fini la Constitution, consolidé le règne de l'Égalité et déconcerté pour jamais ses ennemis, tel est notre vœu, tel est, nous osons le dire, pour le bonheur de notre patrie, celui de tous les Français.

C'est alors que tu viendras jouir au milieu de tes concitoyens de leur estime et de leur considération que tu auras si bien méritées. C'est alors que nous récompenserons tes travaux, tes vertus et tes succès.

TARDIT (présid.), TARRIDE fils (secrét.),
BARZIN père (secrét.).

P.S. — Nous énumérons les dons faits par notre Société pour nous assurer de leur destination et pour découvrir en même temps s'il n'a pas existé des déprédateurs dans les différentes administrations ce qui nous le fait craindre avec quelque fondement. C'est, comme nous l'avons déjà observé que vos bulletins n'en ont pas fait mention. Tel est donc l'énumération des dons gratuits qu'a fait notre commune dont la population est de 1160 individus. Nous avons adressé à un de nos membres nommé Capin la somme de 733 l. pour être distribuée à nos frères d'armes qui se distinguerait le mieux; 2° il fut envoyé à l'armée que commandait le monstre Custine 52 paires (de) souliers et 73 chemises; 3° nos frères d'armes envoyés à Perpignan et à la vallée d'Aspe ont dû recevoir de nous 600 l.; 4° au moment du recrutement du 4 février dernier (vieux style) les Sans Culottes, pour procurer des braves défenseurs à la patrie, firent la somme de 2 600 l. pour leur être distribuée; 5° lorsqu'il fût réclamé six chevaux de